

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-cinq, le 14 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 8 avril 2025.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROU, Lilian CHAMBONNET, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-René AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUIX, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Michel BERNE, Bernard CROZIER, Pierre TRAPIER, Marie-José BAYOUD-TORRES, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON.

POUVOIRS : Stéphanie HOuset à Lilian CHAMBONNET, Guy LE DROGO à Geneviève BOUIX, Dorian DANTIN à Patrick GROUPIERRE, Agnès PAGES à Pierre TRAPIER, Claude ILLY à Marie-José BAYOUD-TORRES, Sandrine AUGIER à Jean-Michel BOCHATON

OBJET : Conseil Municipal des Jeunes, Projet d'abris à chauvesouris

Le Conseil Municipal des Jeunes a souhaité, dans le cadre de ses réflexions sur la thématique écologie et biodiversité, porter une action d'installation d'abris à chauvesouris sur le territoire communal.

Le principe est de mener une action de lutte biologique contre un nuisible, le moustique, en menant une action écologique et locale. En effet, le CMJ s'est rapproché de Agrinichoir, entreprise valentinoise, qui travaille déjà pour la collectivité sur l'Arborétum. Le responsable, agronome naturaliste, se chargerait de la fabrication des abris et de la formation des CMJ.

L'idée est d'associer la population à la démarche, en proposant 200 abris aux Portois. Le cout d'une unité, de 19 euros HT, sera assumé par le budget communal, et, afin de responsabiliser les preneurs, une participation de 10 euros sera demandée.

Le Conseil Municipal décide, par 33 voix pour, :

- D'Approuver le projet du CMJ, et la présente,
- De dire que la participation de 10 € sera intégrée sur la régie prêt de matériel,
- D'autoriser Mme le Maire à signer toutes pièces et actes nécessaires à son exécution

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le 15/04/2025

Le Maire,

